

Conférence du Comité du Kunstverein et du Comité central de la S.P.S.A.S. quant à la réorganisation du Turnus

Autor(en): **Righini, S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1922)**

Heft 2-4

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-624802>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

quant à la réorganisation du *Turnus*. A cette conférence notre comité sera représenté par 3 membres.

Le président nous donne la bonne nouvelle que le gouvernement de Zurich a libéré la Caisse de secours de tout impôt. Nous devons ce beau résultat de nos démarches surtout au mérite et à l'insistance de l'ami de notre société, M. le Dr. Linsmayer.

Quant aux propositions pour le jury de l'Exposition nationale 1922 à Genève nous attendons la publication du règlement de cette exposition.

Concours pour l'effigie du nouvel écu.

Nous avons informé par circulaire (du 28 février) toutes nos sections des étapes de cette affaire.

Conférence du Comité du Kunstverein et du Comité central de la S.P.S.A.S. quant à la réorganisation du Turnus.

A l'issue de la conférence du 11 mars le président central a adressé aux membres du Comité central la lettre suivante que nous communiquons à nos sections.

Zurich, le 14 mars 1922.

Chers collègues,

Nous vous soumettons l'arrangement quant au Turnus que vos délégués ont conclu avec le Comité central du Kunstverein, le 11 mars, sous réserve de l'approbation des parties intéressées. De notre côté ont assisté aux délibérations MM. A. Mayer, 2^{ème} vice-président, Huber, secrétaire central, et le soussigné. Malheureusement M. Hermenjat a dû s'excuser à cause de maladie.

Nous avons stipulé dans ce nouvel contrat, que le Jury du Turnus se compose du président, nommé par le comité du Kunstverein, de 6 membres qui doivent être des artistes professionnels, ainsi que les 6 remplaçants. Le comité du Kunstverein nomme le jury et garantit à la S. P. S. A. S. une représentation proportionnée à son importance, pourvu que les membres

de la S. P. S. A. S. participent au Turnus en nombre suffisant. La S. P. S. A. S. remet au comité du Kunstverein les propositions pour le jury, le comité du Kunstverein est obligé d'en nommer au moins la majorité du jury. La phrase du contrat antérieur « Cette liste des propositions ne lie pas le comité du Kunstverein » tombe donc.

Le comité du Kunstverein invite, d'accord avec le jury, un nombre d'artistes dont les œuvres constitueront au plus le quart de l'ensemble de l'exposition. — Ces artistes invités de la sorte ne pourront plus recevoir d'invitation de la part du comité du Kunstverein pendant au moins les deux Turnus suivants. On garantit aux artistes invités l'acceptation sans autre d'un certain nombre des œuvres envoyées.

Le nombre principal des œuvres envoyées au Turnus (participation générale) sera choisi par le jury.

Nous espérons avoir trouvé ainsi un accord avec le Kunstverein que nos collègues pourront accepter.

Recevez mes meilleures salutations

S. Righini.

Estampe 1922.

Nos membres passifs entendront avec plaisir que c'est M. *Ernest Kreidolf* qui se chargera de l'Estampe 1922.

COMMUNICATIONS DES SECTIONS

La section de **Genève**, au cours de son assemblée générale du 27 janvier, a réélu comme suit son comité pour 1922: Président: James Vibert; 1^{er} vice-président: G. Maunoir; 2^{ième} vice-président: L. Salzmänn. Secrétaire: W. Métein; vice-secrétaire: E. Dumont. Trésorier: F. Schmied; vice-trésorier: L. Jaggi. Membres supplémentaires: A. Camoletti, A. Perrier, S. Pahnke, P. Néri, A. Guyonnet, E. Hornung, H. de Saussure, R. Guinand, Ph. Hainard, A. Mairet, G. Guibentif, G. Courvoisier, F. Bocquet, A. Silvestre.

† Eugène Gillard.

Peintre et pédagogue, membre actif de la section de Genève, Eugène Gillard était une personnalité et chacun avait plaisir à le rencontrer. Son